



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Ministère délégué chargé des Personnes Handicapées
et de la Lutte contre l'Exclusion*

La Ministre

CAB/AL/AC/D.2013-169

Paris, le 28 JAN. 2013

Monsieur le Président,

Nous devons mettre en œuvre tous les moyens possibles pour améliorer l'accessibilité dans notre pays. Faire progresser la communication, la circulation des personnes et des idées est donc un enjeu majeur pour le Gouvernement.

Le premier moyen dont nous disposons, c'est l'installation d'un centre relais expérimental pour les appels généralistes. J'en fais une priorité. Trop de retard a été pris : ce projet pilote devrait déjà être déployé sur tout le territoire.

J'ai demandé à mes services de relancer un appel d'offres dans les plus brefs délais et suivrai très attentivement la nouvelle procédure. Les 900 panélistes déjà recrutés devront pouvoir bénéficier de ce nouveau service au premier semestre 2013.

Parallèlement, j'engagerai des négociations avec les opérateurs, afin de préparer dès maintenant la généralisation d'un dispositif de communication pour les personnes sourdes et malentendantes.

Enfin, j'ai demandé un bilan détaillé du plan en direction des personnes sourdes et malentendantes, qui vient de s'achever. Je reviendrai vers vous dans les plus brefs délais afin de savoir comment nous pouvons avancer ensemble sur les actions qui restent à mettre en œuvre.

Vous pouvez compter sur ma détermination.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Marie-Arlette CARLOTTI

Monsieur Cédric LORANT
Président
UNISDA
8 rue Taylor
75010 Paris